

Réduction du bruit

effectués, si les moyens techniques existent et s'ils ne sont pas appliqués. Le gouvernement pourra partager les coûts; il pourra demander à une municipalité qui demande son intervention de contribuer modestement aux frais. Il pourra parrainer et appuyer financièrement des recherches sur la réduction du bruit. J'espère que mes collègues reconnaîtront le mérite du bill et qu'ils accepteront de le renvoyer au comité permanent des transports et des communications où pourront comparaître les représentants des ministères fédéraux des Transports et de l'Environnement, des ministères provinciaux et des compagnies ferroviaires, pour qu'ils expliquent dans quelle mesure ils sont responsables de la situation actuelle.

● (1722)

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, je profite de l'occasion pour remercier le député de Scarborough-Est (M. O'Connell) d'avoir présenté le bill C-224. Nous avons le même problème dans la région d'Edmonton-Calder depuis bien des années. En 1969 et en 1970, le même problème s'est reposé. On entendait le grincement de l'acier à une trentaine de milles à la ronde de la butte de gravité. Le plus malheureux, c'est que les fourgons arrivaient à 1 heure, 2 heures ou 3 heures du matin quand les gens dormaient. Il n'était pas facile d'obliger le coupable, le CN en l'occurrence, à faire quelque chose à ce sujet. Nous avons fini par obtenir qu'il construise des murs autour des voies ferrées sur une distance d'environ trois milles. C'est le tampon anti-bruit de la région.

Tous les deux ou trois ans, je reçois des lettres de mes commettants pour m'avertir qu'il est temps de revenir à la charge contre le CN parce qu'il fait mal son travail. Le CN et les ministères fédéraux et provinciaux de l'Environnement font constamment vérifier le nombre de décibels sur cette butte de gravité. La seule solution possible est à mon avis celle préconisée par le député. Je n'en parlerai pas puisqu'il l'a exposée dans le détail.

A un certain moment, ces gares se trouvaient dans les banlieues qui sont maintenant devenues un centre-ville à cause du développement urbain. On aurait dû déménager ces gares de triage à l'extérieur des villes ou on aurait pu au moins fixer certains horaires, l'après-midi ou immédiatement après le souper, pour ces manœuvres.

Je n'empiéterai pas davantage sur le temps de la Chambre. Je sais que tous les députés appuieront ce bill et qu'il sera adopté aussi rapidement que possible et envoyé au comité permanent des transports et des communications. Nous espérons vivement que le bill sera rapidement adopté. Je sais que le secrétaire parlementaire du ministre des Transports (M. Lapointe) l'appuiera parce qu'il est d'assez bonne humeur cet après-midi. J'espère sincèrement que ce bill très important sera adopté aujourd'hui même.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je suis heureux que le député de Scarborough-Est (M. O'Connell) ait présenté ce bill. Je me réjouis encore davantage de l'appui que vient d'y donner le député d'Edmonton-Centre (M. Paproski). Je suis heureux de dire que le bill a aussi notre appui et qu'il mérite de passer à la prochaine étape.

Ce problème me préoccupe tout autant que le député d'Edmonton-Centre. Il y a une butte de gravité du CP entre ma circonscription et celle de mon ami, le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow). Nous savons d'où vient le bruit. Et je suis

[M. O'Connell.]

heureux que le député de Scarborough-Est l'ait dénoncé à la Chambre. J'ose espérer que le bill franchira l'étape de la deuxième lecture cet après-midi.

Le député me regarde d'un drôle d'air. Habituellement quand il présente un bill un jeudi après-midi, il a des difficultés, mais c'est mardi aujourd'hui. Il s'étonne sans doute que le Nouveau parti démocratique n'accueille pas ce bill de la même façon que le bill C-1001. Or, il s'agit dans ce cas d'un bon bill. Nous l'appuyons.

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir d'accepter, comme mes préopinants l'ont déjà mentionné, de féliciter l'honorable député de Scarborough-Est (M. O'Connell) pour avoir présenté ce bill. Dans la circonscription de Richmond on fait semblant d'ignorer les gens dans une cour de triage alors qu'on appelle cela du *shuntage* quand, vers trois heures ou quatre heures du matin on fait tout le bruit possible pour les réveiller. A mon avis, un tel projet de loi aidera le personnel ainsi que les autorités de chemins de fer à penser un peu plus à la population et à respecter la population environnante. Je veux, encore une fois, féliciter le député et j'espère que son projet de loi sera accepté dès cet après-midi.

M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria): Monsieur l'Orateur, pourvu que la question puisse être posée une minute avant six heures, monsieur l'Orateur, on a de bonnes chances de faire adopter ce projet de loi.

Monsieur l'Orateur, je vous remercie de me donner la parole et je suis, moi aussi, tout à fait content de saisir l'occasion que me fournit l'étude en deuxième lecture du bill C-224, lequel contient des amendements à la loi sur les chemins de fer ayant pour objet de réduire le bruit. Je suis content d'appuyer ce bill et je désire féliciter bien sincèrement son auteur, le vaillant député de Scarborough-Est.

Je comprends tout à fait les raisons qui ont amené le député à poser ce geste. Je devrais avouer bien candidement et bien franchement à la Chambre que je n'ai pas discuté de ce projet de loi avec l'honorable député de Scarborough-Est, mais on verra au cours de mes remarques que nos esprits se rejoignent à un certain moment et que l'honorable député était motivé essentiellement par les mêmes raisons qui me poussent moi aussi à vouloir présenter un projet de loi un peu semblable au sien. Lorsqu'on a grandi près d'une voie ferrée et que son père était cheminot et qu'on a soi-même travaillé pendant ses vacances d'été pour une société de chemins de fer, on comprend facilement à la fois l'ampleur et la complexité d'un problème comme celui que veut corriger le député de Scarborough-Est aujourd'hui.

Il est évident qu'on pourrait parler pendant des semaines sur le sujet du bruit en général, et des journées entières sur le bruit causé par les diverses activités des chemins de fer. En parler trop longuement et ne pas passer le plus tôt possible à l'action et aux gestes susceptibles de corriger les diverses sources de pollution auditive mettrait sérieusement en doute notre crédibilité comme parlementaires. Des esprits malins nous accuseraient même d'ajouter au problème de la pollution.

Je comprends très bien que le député de Scarborough-Est ait voulu concentrer son action sur un seul aspect de cette source de pollution, bien qu'il aurait pu en ajouter une foule d'autres.

Il me vient tout de suite à l'esprit le cas des sifflets de locomotives du Canadien Pacifique et des chemins de fer